

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.net

Point 5 de l'ordre du jour

CX/EXEC 11/65/5

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS
Soixante-cinquième session
Siège de l'OMS, Genève, 28 juin – 1^{er} juillet 2011

DEMANDES D'ADMISSION AU STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DU CODEX

1. Conformément à l'Article IX.6 du Règlement intérieur et aux *Principes concernant la participation des organisations internationales non gouvernementales aux travaux de la Commission du Codex Alimentarius*, le Comité exécutif est **invité** à formuler des avis concernant les demandes d'admission au statut d'observateur d'organisations internationales non gouvernementales qui n'ont pas de lien avec la FAO ou de relations formelles avec l'OMS, comme indiqué dans les Annexes. Toute autre information pertinente reçue des organisations en question sera mise à la disposition du Comité exécutif dans les documents de séance.
2. Le Directeur général de la FAO et la Directrice générale de l'OMS décideront d'accorder ou non le statut d'observateur aux organisations candidates, en tenant compte de tous les renseignements pertinents fournis par ces organisations et de l'avis du Comité exécutif.
3. Le présent document concerne les demandes d'admission suivantes:

Annexe	Nom	Renseignements complémentaires
Annexe 1	ECFF	Document de séance 1
Annexe 2	SSAFE	Document de séance 2
Annexe 3	EPA	Document de séance 3

ANNEXE 1: ECFF

- a. Nom officiel de l'organisation dans différentes langues (avec initiales)

European Chilled Food Federation (ECFF)

Fédération européenne des plats frais réfrigérés (FEPFR)

- b. Adresse postale complète, numéros de téléphone et de télécopie, adresse électronique, ainsi qu'adresse télex et site web, le cas échéant

Siège administratif de l'organisation dans le pays assurant actuellement la présidence:

Louis Braillelaan

80, P.O. Box 64

2700 AB Zoetermeer (Pays-Bas)

Téléphone: +31-79-3634920

Télécopie: +31-79-3634990

Courrier électronique: info@aksv.nl, www.ecff.net

- c. Objectifs et domaines de travail (mandat) de l'organisation, mode de fonctionnement (inclure statuts, acte constitutif, règlement, règlement intérieur, etc.) et date de création

- *Promouvoir la qualité et la sécurité de la production et de la distribution des plats frais réfrigérés*
- *Promouvoir les meilleures pratiques. La production de denrées alimentaires de grande qualité et saines est très importante pour assurer la réussite de l'industrie des plats frais réfrigérés. À cette fin, la FEPFR a élaboré les premières recommandations européennes relatives aux plats frais réfrigérés préemballés ([Recommendations for the Production of Prepackaged Chilled Food](#)). Ces lignes directrices constituent la colonne vertébrale de l'autorégulation de l'industrie en la matière en Europe et ont été amplement distribuées aux industriels ainsi qu'aux autorités nationales et aux autorités de l'Union européenne.*
- *Représenter l'industrie et ses points de vue auprès des décideurs européens et des organismes de réglementation.*
- *Coordonner les activités ayant trait aux plats frais réfrigérés au niveau national.*
- *Assurer la liaison avec d'autres associations industrielles, autorités chargées de la réglementation, organismes de recherche, revendeurs et groupes de consommateurs.*

La FEPFR a été créé en 1991 (son Règlement intérieur est joint).

Le président est élu de manière tournante.

- d. Organisations membres (nom et adresse de chaque organisation affiliée, méthode d'affiliation, indiquer, si possible, le nombre de membres et les noms des principaux responsables. Si l'organisation compte des membres admis à titre individuel, indiquer leur nombre approximatif dans chaque pays. Si l'organisation est de nature fédérale et compte des organisations internationales non gouvernementales parmi ses membres, indiquer si l'un quelconque de ces membres bénéficie déjà du statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius)

Belgian Ready Meals Association, Avenue des Arts 43, 1040 Bruxelles (Belgique). Principaux administrateurs: MM. Guy Gallet et Guido Bresseleers

Finnish Chilled Food Industries Association, PL 115, Pasilankatu 2, 00241, Helsinki (Finlande). Administratrice principale: Mme Elisa Piesala

Syndicat national des fabricants de plats préparés frais, 44 rue d'Alésia, 75682, Paris Cedex 14 (France). Administratrice principale: Mme Sonia Litman

Verband der Hersteller kulinarischer Lebensmittel e.V., Reuterstrasse 151, 53113 Bonn (Allemagne). Administrateur principal: M. Gerhard Weber

Associazione Nazionale Produttori Pasta Fresca, Via Battisti 170, 35121 Padoue (Italie). Administrateur principal: M. Justo Bonetto

Unione Industriali Pastai Italiani, Via Po 102, 00198 Rome (Italie). Administrateur principal: M. Christiano Laurenza

Algemene Kokswaren en Snackproducenten Vereniging, P.O. Box 64, 2700 AB Zoetermeer (Pays-Bas). Administrateur principal: M. Richard van der Kruijk

Asociación Española de Elaboradores de Platos Refrigerados, Mallorca 286, entl.2a, 08037 Barcelone (Espagne). Administrateur principal: M. Augustin Roqué.

Djupfrysningsbyrå, Box 55680, SE-102, 15 Stockholm (Suède). Administrateur principal: M. Fredrik Strömblad

Swiss Convenience Food Association, Elfenstrasse 19, 3000 Berne 16 (Suisse). Administrateur principal: M. Beat Hodler

Chilled Food Association, P.O Box 6434, Kettering, NN15 5XT (Royaume-Uni). Administratrice principale: Mme Kaarin Goodburn MBE.

- e. Structure (assemblée ou conférence; conseil ou autre forme d'organe directeur; type de secrétariat général; commissions sur des sujets particuliers, le cas échéant, etc.)

Assemblée générale.

Le secrétariat s'occupe de l'organisation et de la rédaction des procès-verbaux des réunions, ainsi que de la correspondance et de toutes les activités administratives d'ordre général.

Les compétences particulières de la FEPFR sont du ressort des groupes de travail ad hoc qui mettent au point des avis et des rapports spécialisés sur les questions intéressant les membres.

- f. Informations sur les sources de financement (par exemple : contributions des membres, financements directs, contributions externes ou dons)

La FEPFR est financée par les contributions annuelles des membres.

- g. Réunions (indiquer la fréquence et le nombre de participants en moyenne; envoyer le rapport de la dernière réunion, y compris les résolutions adoptées) sur des questions recoupant en totalité ou en partie le champ d'activités de la Commission

L'assemblée générale se réunit deux fois par an. Le taux de participation est de l'ordre de 70 pour cent.

Le rapport de la dernière réunion est joint au présent document de candidature.

- h. Relations avec d'autres organisations internationales

- a) avec les organisations du système des Nations Unies

Néant.

- b) avec d'autres organisations

La FEPFR travaille avec le Clitravi (Centre de liaison des industries transformatrices de viandes de l'Union européenne) quand c'est possible (par exemple à la définition d'un marquage pour les repas prêts à servir à base de viande).

- i. Contribution prévue au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires

Plusieurs comités du Codex examinent des questions très importantes pour l'industrie européenne des plats frais réfrigérés. Grâce à ses connaissances en la matière, la FEPFR souhaite contribuer à l'amélioration de l'hygiène et de la qualité nutritionnelle des aliments.

- j. Activités antérieures pour le compte de la Commission du Codex Alimentarius et du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires ou en rapport avec ceux-ci (indiquer toute relation des affiliés nationaux avec les comités régionaux de coordination et/ou les services centraux de liaison avec le Codex ou les comités nationaux du Codex pendant au moins les trois années précédant la demande)

Néant.

- k. Domaine d'activité dans lequel la participation à titre d'observateur est demandée (commission et/ou organe subsidiaire). Si plusieurs organisations ayant des intérêts similaires sollicitent le statut d'observateur dans un domaine d'activité, ces organisations sont encouragées à se fédérer ou à s'associer aux fins de la participation. Si la formation d'une telle organisation n'est pas réalisable, la demande doit en indiquer les raisons.

La FEPFR souhaiterait participer à titre d'observateur aux comités s'occupant des questions d'ordre général, c'est-à-dire au Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires, au Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire et au Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les contaminants.

- l. Précédentes demandes d'admission au statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius, notamment celles faites par une organisation membre de l'organisation requérante. En cas d'admission, veuillez préciser quand et pourquoi il a été mis fin au statut d'observateur. En cas de refus, veuillez indiquer les motifs invoqués

Néant.

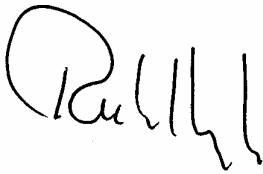
- m. Langues (anglais, français ou espagnol) dans lesquelles la documentation doit être envoyée aux organisations internationales non gouvernementales

Anglais

- n. Nom, fonction et adresse de la personne fournissant les renseignements

*Richard P. van der Kruijk
Président de la FEPFR
P.O. Box 64
2700 AB Zoetermeer (Pays-Bas).*

- o. Signature et date



20 juillet 2010

ANNEXE 2: SSAFE

- a. Nom officiel de l'organisation dans différentes langues (avec initiales)
Safe Supply of Affordable Food Everywhere (SSAFE)
- b. Adresse postale complète, numéros de téléphone et de télécopie, adresse électronique, ainsi qu'adresse télex et site web, le cas échéant
1030 15th St., NW, Suite 650 West
Washington, DC 20005 (États-Unis d'Amérique)
Téléphone: 479.696.8189
Courrier électronique: info@ssafe-food.org ou gades@ssafe-food.org
- c. Objectifs et domaines de travail (mandat) de l'organisation, mode de fonctionnement (inclure statuts, acte constitutif, règlement, règlement intérieur, etc.) et date de création
Le projet de la SSAFE est d'«intégrer la sécurité sanitaire des aliments à la santé animale et végétale de façon à améliorer la santé publique et le bien-être».
Sa mission est de «promouvoir l'amélioration permanente et l'approbation au niveau mondial des systèmes et des normes de protection des denrées alimentaires internationalement reconnus».
La SSAFE a été reconnue comme une organisation à but non lucratif, relevant de la catégorie 501 c) 3), aux États-Unis d'Amérique en août 2006.
Le règlement et les statuts de l'organisation sont joints à la présente candidature.
- d. Organisations membres (dont les sièges sociaux se trouvent aux États-Unis d'Amérique, en Suisse, en France et au Brésil)
Cargill, Inc. Minneapolis, Minnesota (États-Unis d'Amérique)
Danone, Paris (France)
Keystone Foods (branche du Marfrig Group, dont le siège social est à Sao Paulo - Brésil) West Conshohocken, Pennsylvanie (États-Unis d'Amérique)
McDonald's Oak Brook, Illinois (États-Unis d'Amérique)
Michigan State University
College of Veterinary Medicine
College of Agriculture & Natural Resources
East Lansing, MI (États-Unis d'Amérique)
Nestle Purina PetCare (siège social à Vevey, Suisse) St. Louis, Missouri (États-Unis d'Amérique)
Pfizer Animal Health New York, New York (États-Unis d'Amérique)
The Coca-Cola Company Atlanta, GA (États-Unis d'Amérique)
Underwriters Laboratories Northbrook, IL (États-Unis d'Amérique)
Collaborateurs
CARE USA Atlanta, Georgia (États-Unis d'Amérique)
Center for Science in the Public Interest (CSPI) Washington, DC (États-Unis d'Amérique)
Colorado State University Fort Collins, Colorado (États-Unis d'Amérique)
EcoHealth Alliance New York, NY (États-Unis d'Amérique)
École nationale vétérinaire d'Alfort, Maisons-Alfort Cedex (France)
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) Rome, (Italie)
Fédération internationale pour la santé animale (IFAH) Bruxelles (Belgique)
Société pour la conservation de la faune sauvage (WCS) Bronx, NY (États-Unis d'Amérique)
Organisation mondiale de la santé animale (OIE) Paris (France)
- e. Structure
Catégories des membres
Membres (disposant d'un droit de vote) – cotisation nécessaire
- sociétés;

- établissements universitaires;
- organisations non gouvernementales (ONG) internationales.

Collaborateurs (observateurs sans droit de vote)

• Les organisations intergouvernementales et gouvernementales, les établissements universitaires et les organisations professionnelles ou commerciales peuvent être invités à participer aux activités de la SSAFE en tant qu'observateurs, sans droit de vote. Les observateurs ne doivent pas verser de cotisation annuelle.

f. Gouvernance

La SSAFE fonctionne avec un conseil consultatif, un conseil d'administration, un comité exécutif, un bureau et un secrétariat. Les activités de SSAFE observent toutes les règles de confidentialité et de respect de la vie privée ainsi que les lois et règlements antitrust.

Bureau

- David Corley, Nestlé (président).
- Ann Wilkinson, Pfizer (vice président).
- Brain Covington, Keystone Foods (trésorier).
- Neil Marshall, The Coca-Cola Company (secrétaire).

L'ensemble du financement provient des cotisations des membres.

g. Les réunions ont lieu trois fois par an.

h. Protocole d'accord avec l'OIE.

i. Contribution prévue au programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires. S'emploie à montrer comment les normes CODEX peuvent servir à harmoniser les normes visant à une meilleure sécurité sanitaire des aliments.

j. Néant.

k. Commission

l. La SSAFE a déjà présenté une demande d'admission qui a été rejetée le 16 mars 2009 car l'organisation n'était pas formée de membres dont les sièges sociaux se trouvaient dans au moins trois pays différents.

m. Langues : Anglais.

n. Nom, fonction et adresse de la personne fournissant les renseignements

Gary Ades
Secrétariat de la SSAFE
1030 15th St. NW
Suite 650 West
Washington, DC 20005, (États-Unis d'Amérique)
gades@ssafe-food.org

o. Le tout respectueusement soumis,



Secrétariat de la SSAFE

3 janvier 2011

Pièces jointes

- Protocole d'accord avec la FAO
- Statuts
- Règlement

ANNEXE 3: EPA**a. Nom officiel de l'organisation dans différentes langues (avec initiales)**

European Association of Polyol Producers (EPA)

b. Adresse postale complète, numéros de téléphone et de télécopie, adresse électronique, ainsi qu'adresse télex et site web, le cas échéant

EPA

9, avenue des Gaulois

1040 Bruxelles (Belgique)

Téléphone: 32/2/736.53.54

Télécopie: 32/2/732.34.27

Courrier électronique: epa@ecco-eu.com

Site internet: www.polyols-eu.com

c. Objectifs et domaines de travail (mandat) de l'organisation, mode de fonctionnement (inclure statuts, acte constitutif, règlement, règlement intérieur, etc.) et date de création

La European Polyol Association (EPA) a été créée en 1991 pour représenter les intérêts de ses membres au niveau de l'Union européenne et d'autres organismes européens ou internationaux.

Ses membres sont les principaux producteurs de polyols dans l'Union européenne. Le statut de membre associé peut être accordé aux producteurs non européens.

Le règlement de l'association est joint à la présente demande.

d. Organisations membres

À ce jour, l'EPA compte six membres. Il s'agit des sociétés suivantes:

<p>Cargill-Europe BVBA Bedrijvenlaan 9 2800 Mechelen Belgique Téléphone: + 32 (0) 15 400 508 Télécopie: +32 (0) 15 400 591 Site internet: www.cargillsweetness.com</p>	<p>Merck KGaA Frankfurter Strasse 250 64293 Darmstadt Allemagne Téléphone: +49 6151 72 60 60 Télécopie: +49 6151 72 20 00 Courrier électronique: service@merck.de Site internet: www.merck.de</p>
<p>Roquette Frères 62136 Lestrem France Téléphone: +33 3 21 63 36 00 Télécopie: +33 3 21 63 38 50 Courrier électronique: roquette.jur@wanadoo.fr Site internet: www.roquette.com</p>	<p>Danisco (UK) Limited 41-51 Brighton Road Redhill Surrey RH1 6YS Royaume-Uni Téléphone: +44 1737 773732 Télécopie: +44 1737 773117 Courrier électronique: sweeteners@danisco.com Site internet: www.daniscosweeteners.com</p>
<p>Beneo-Palatinit GmbH Gottlieb-Daimler-Straße 12, Postfach 10 24 37 68024 Mannheim Allemagne Téléphone: +49 621 421 150 Télécopie: +49 621 421 165 Courrier électronique: isomalt@palatinit.com Site internet: www.beneo-group.com</p>	<p>Syral S.A. Z.I. et Portuaire B.P. 32 67390 Marckolsheim France Téléphone: +33 3 88 58 60 60 Télécopie: +33 3 88 58 60 61 Courrier électronique: info@syral.fr Site internet: www.syral.com</p>

e. Structure

L'EPA est une association formée de six sociétés qui produisent plus de 90 pour cent de l'ensemble des polyols fabriqués dans l'Union européenne. Le secrétariat permanent de l'EPA se trouve à Bruxelles. Il informe régulièrement ses membres au sujet des questions réglementaires européennes et internationales ayant trait aux polyols (lettres circulaires numérotées) et organise des réunions au cours desquelles ses membres ont la possibilité d'examiner des questions scientifiques, techniques et réglementaires importantes ayant trait aux polyols.

f. Indication de la source de financement

L'association est exclusivement financée par les contributions de ses membres.

g. Réunions

Les membres de l'EPA se réunissent chaque année lors de deux réunions techniques, au moins, et d'une réunion générale. Un ou plusieurs représentants des sociétés membres y assistent (voir aussi le règlement).

h. Relations avec d'autres organisations internationales

Néant.

i. Contribution prévue au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires

L'EPA souhaite contribuer au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, principalement dans le cadre des activités de la Commission du Codex Alimentarius, et en particulier à celles du Comité du Codex sur les additifs alimentaires, du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires et du Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime.

L'EPA possède de très solides connaissances scientifiques et techniques sur les polyols utilisés dans les denrées alimentaires. Les polyols représentent une catégorie de neuf additifs alimentaires¹ aux nombreuses fonctions sur le plan technologique (édulcorant, agent de charge, exaltateur d'arôme, humectant, stabilisant, séquestrant, épaississant). Des doses journalières admissibles non spécifiées sont associées à tous les polyols. Au niveau international, les polyols font partie du Tableau III relatif aux «Additifs dont l'utilisation est autorisée dans les aliments en général, sauf indication contraire, conformément aux Bonnes pratiques de fabrication» de la Norme générale pour les additifs alimentaires. En raison de leur faible teneur en calories et de leurs propriétés non cariogènes, les polyols sont souvent utilisés pour produire des alternatives plus saines à de nombreuses recettes traditionnelles sans en compromettre la saveur ou la qualité.

j. Activités antérieures pour le compte de la Commission du Codex Alimentarius et du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires ou en rapport avec ceux-ci

Néant.

k. Domaine d'activité dans lequel la participation à titre d'observateur est demandée

L'EPA demande à participer à titre d'observateur aux activités de la Commission du Codex Alimentarius, en particulier aux activités des comités suivants:

- Comité du Codex sur les additifs alimentaires;
- Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires;
- Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime.

À notre connaissance, aucune autre organisation n'a les mêmes centres d'intérêt.

l. Précédentes demandes d'admission au statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius

Néant.

m. Langues dans lesquelles la documentation doit être envoyée à l'EPA

Anglais.

¹ E 420 (i) sorbitol, E 420 (ii) sirop de sorbitol, E 421 mannitol, E 953 isomalt, E 965 (i) maltitol, E 965 (ii) sirop de maltitol, E 966 lactitol, E 967 xylitol, E 968 érythritol.

n. Nom, fonction et adresse de la personne fournissant les renseignements

Mme Maryse Hervé
Secrétaire générale de l'EPA
9, avenue des Gaulois
1040 Bruxelles (Belgique)
Téléphone.: 32/2/736.53.54
Télécopie: 32/2/732.34.27
Courrier électronique: epa@ecco-eu.com

o. Signature et date

Maryse Hervé
Secrétaire générale de l'EPA
Bruxelles, 14 octobre 2009.